

LE MONDE ILLUSTRE

MONTREAL, 29 JUIN 1901

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 Mois, \$1.50
 4 Mois, \$1.00 Payable d'avance
 L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
 Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme,

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRE
 42, Place Jacques-Cartier.

LA VIE COURANTE

Antidatée de toute une semaine sur le jour véritable de sa publication, le MONDE ILLUSTRE, à celui qui entend de retracer pour lui les annales de la vie courante, ne laisse guère la chance d'arriver avec le "dernier cri" de la nouvelle, ou du moins ce qui peut paraître tel à un lecteur parcourant le journal une fois sa date atteinte.

Il ne reste au pauvre chroniqueur, acculé à une position aussi défavorable, qu'à faire contre mauvaise fortune bon visage et rapporter des faits qui seront d'hier, au jour de l'impression de notre revue, et qui remonteront à la quinzaine précédente, pour ceux qui nous liront après la date indiquée au frontispice.

Va sans dire qu'en pareille occurrence, il ne peut convenir de relater, parmi les incidents sans nombre de la vie de tous les jours, que ceux qui revêtent quelque importance vraie : au point de vue religieux, social, politique, littéraire, économique, etc.

* * Pour cette fois-ci, arrêtons-nous à quelques-uns des plus saillants, qui aient frappé l'attention publique, en ces quelques derniers dix jours, et mérité d'être consignés pour l'histoire.

Et d'abord, un souvenir admiratif pour les splendides fêtes collégiales de L'Assomption, où l'Alma Mater avait groupé sous son aile tout un bataillon d'élite de ses anciens élèves très distingués. Il y a lieu d'être fier de ceux qu'on a formés, quand ils s'appellent à la fois : Wilfrid Laurier, Louis-Amable Jetté, J.-Israël Tarte, Horace Archambault, Arthur Dansereau et *tutti quanti* ; qu'ils sont Premier Ministre du Canada, gouverneur de Québec, ministre fédéral des Travaux publics, procureur général de la province de Québec, directeur du plus grand organe français des deux Amériques, etc. C'était le cas pour le collège de L'Assomption. Aussi les fêtes ont-elles été belles et laissent un bienfaisant souvenir.

LE MONDE ILLUSTRE a voulu faire sa part pour en perpétuer la mémoire. On trouvera, parmi nos illustrations, un groupe des anciens élèves de L'Assomption, et un groupe des élèves actuels, "sous les armes."

* * Un autre événement a fait du bruit, dans les sphères municipales, celui-là. Je ne parle pas de l'étude des "soumissions" pour l'éclairage de la ville à l'électricité. Cette étude n'a été qu'ébauchée et les développements nous promettent encore des émotions qui appelleront peut-être notre attention.

Non, je veux dire le choix par le conseil municipal de notre nouveau chef de police, lequel va prendre, au 1er juillet, la direction de ce service, condamnée au veuvage depuis de longs mois déjà.

Des trois seuls candidats qui restaient en lice au dernier moment, l'heureux concurrent a été le com-

mandant David Legault, organisateur de la Garde Indépendante Salaberry et ci-devant chef de la police provinciale.

Né à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes, le chef Legault a aujourd'hui quarante-huit ans. C'est un fier Canadien, au type militaire tout plein. Nous augurons bien de son règne à la police.

Le chef Legault est, pour ainsi dire, de la confrérie, ayant eu la gérance de feu la vieille *Minerve*, pendant une quinzaine d'années. Nous lui faisons le salut des armes. On trouvera son portrait dans une page voisine.

* * Notre république des lettres a eu également son événement notable : la collation des insignes d'officiers d'Académie à Godfroy Langlois, de la *Patrie*. Il en est question ailleurs, en tête du portrait de notre confrère.

* * Confinant à la fois aux lettres et aux arts, voici une correspondance qui ne manque point d'intérêt. Elle vient à l'appui d'un projet qui a rencontré, dans notre public français de Montréal, de vives sympathies : celui d'établir en permanence à Montréal, dans un endroit bien central, le drame français à grand spectacle, avec artistes de carrière et programme d'une moralité irréprochable.

Cette opinion d'un connaisseur ne saurait manquer d'être appréciée :

Montréal, juin 1901.

MM. L. PERRON et R. HARMANT,

Messieurs,

Après avoir pris connaissance de votre programme relativement à l'établissement à Montréal, d'un théâtre spécialement affecté au grand drame français, j'ai le plaisir de vous déclarer, puisque vous désirez connaître mon opinion sur le sujet, que j'approuve sans restriction la teneur de ce programme, sûr que je suis du succès qui ne peut manquer d'en accueillir la réalisation. J'y applaudis doublement, tant au point de vue de l'éducation populaire qu'il implique, qu'à celui de la vulgarisation parmi nous du bon et du beau langage de France, par des représentations à des prix accessibles à tous. Ce sont des spectacles de famille qu'il nous faut, c'est-à-dire irréprochables quant à la morale et je vois avec plaisir, par votre programme, que vous l'avez parfaitement compris.

C'est là le point important et, si vous y adhérez, je suis persuadé que le public, du moment qu'il aura assisté à quelques-unes de vos représentations, patronnera votre œuvre et en assurera le succès définitif en accourant en foule à votre appel.

Veillez me compter au nombre de vos premiers souscripteurs, car je me ferai un devoir d'assister avec ma famille aux représentations d'essai que vous nous promettez pour le printemps prochain.

Agréer en même temps, Messieurs, l'assurance de ma très haute considération.

LOUIS FRÉCHETTE.

* * La grande célébration nationale, qui aura eu lieu lundi, le 24, laissera du moins le souvenir d'un déploiement de manifestations patriotiques comme il en fut rarement. Ne laissera-t-elle aucun plus durable souvenir ? C'est ce que voudrait éviter, pour l'honneur autant que le bien-être de notre race, ainsi que pour l'édification des générations qui grandissent, la Société Générale de Colonisation et de Rapatriement de Montréal. Dans sa dernière réunion, le 18 juin, elle a eu la pensée de faire une proposition qui assurerait un cachet d'esprit pratique et patriotique aux grandes fêtes, jusqu'ici sans lendemain, de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Soucieuse du bien-être intellectuel des enfants des hardis pionniers du Nord, la Société Générale a adopté la résolution suivante :

Considérant que les colons de la Ferme Rouge, sur le Lièvre, sont présentement trop dénués de moyens pour se procurer les avantages d'une école primaire, dont ils auraient absolument besoin, et en l'absence de laquelle toute une génération d'enfants grandit dans l'ignorance la plus déplorable ;

Considérant que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal a déjà étudié l'opportunité de laisser des traces durables de ses grandes célébrations annuelles, en consacrant quelques dollars, à cette occasion, pour

édifier une œuvre, si modeste soit-elle, qui servirait pratiquement au progrès moral ou matériel de notre nationalité :

Il est résolu à l'unanimité qu'il convient que la Société Générale de Colonisation signale à l'Association Saint-Jean-Baptiste cette occasion particulièrement favorable qu'elle a de faire une bonne œuvre à laquelle elle songeait, et recommande à la particulière sollicitude de la grande association canadienne-française les colons de la Ferme Rouge et l'école dont ils ont besoin.

Espérons que cette résolution ne restera pas sans écho, et que nos bruyants patriotes du 24 juin trouveront plus qu'un "souvenir ému" pour ces véritables champions de l'expansion et de l'influence françaises, nos héroïques colons.

Au demeurant, l'Association Saint-Jean-Baptiste n'a qu'à se hâter de faire quelque chose dans le sens qui lui est proposé, si elle ne veut pas se voir damer le pion par une organisation toute récente, née bien après elle, mais qui a déjà établi et maintenu pendant un an — à la Jonction de Tring, comté de Beauce — une école pour les enfants des colons pauvres ; qui projette d'en fonder une, maintenant, pour les colons du Nord : j'ai nommé "L'Œuvre Patriotique."

* * Connaissez-vous L'Œuvre Patriotique ? C'est la résultante d'un généreux mouvement, inauguré, il y a une couple d'années, au sein des cercles de la Mutualité, en faveur de la colonisation. Il s'agit d'amener, par une propagande éclairée et persévérante, chacun des 70 à 80,000 mutualistes canadiens-français de la province de Québec, ces convives dans l'excellence du rôle bienfaisant que doit jouer, pour le progrès social, le développement de la solidarité chrétienne dans le monde, de les amener, dis-je, à consacrer un ou par mois, ou s'ils l'aiment mieux, dix centimes par an, en une fois versés, à la grande œuvre de la colonisation. Voyez-vous, d'un coup d'œil, tout le bien qui se pourrait accomplir, en ces sphères, avec les sept ou huit mille piastres que rapporterait, sans obérer personne, ce système une fois généralisé ?

A venir jusqu'aujourd'hui, la propagande n'a guère encore étendu son influence. Cependant, les mutualistes les plus zélés — ceux de Québec et de Sherbrooke en tête, disons-le à leur honneur — ont souscrit plus d'une centaine de dollars, qui ont servi à éduquer, pendant un an, quarante ou cinquante enfants de colons, à la jonction de Tring, et à gagner ainsi à "L'Œuvre Patriotique" l'approbation très distinguée et l'encouragement de Mgr l'archevêque de Québec. Le comité d'ardents patriotes que les directeurs de "L'Œuvre Patriotique" ont placé à leur tête ne se laisse pas rebuter par ces commencements difficiles. Il entend maintenir son école de Tring et en fonder de nouvelles.

Voici le vibrant appel qu'il vient justement d'adresser aux mutualistes de la province de Québec, appel qui sera, espérons-le, entendu comme il le mérite.

Le comité de l'Œuvre Patriotique invite respectueusement toutes les Sociétés de Secours Mutuel à percevoir, aussitôt que possible, la contribution annuelle de leurs membres au profit de l'instruction élémentaire dans les colonies pauvres.

Les démonstrations populaires qui vont avoir lieu, dans le pays, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, et auxquelles les mutualistes ne manquent jamais de prendre une part active, offriront une excellente occasion pour demander à nos compatriotes de verser une obole en faveur d'une si belle cause.

Célébrons dignement la fête de notre glorieux patron, livrons-nous tous à une allégresse fraternelle, à l'ombre du drapeau national ; mais en même temps, prouvons la sincérité de nos cœurs en accomplissant un acte d'utilité pratique. Déposons un léger sacrifice sur l'autel de la patrie.

Les fonds perçus, quel qu'en soit le montant dans chaque cas, devront être transmis comme par le passé au trésorier de "l'Œuvre", M. O. Dufresne, à l'hôtel de ville, Montréal.

J.-A. CHICOYNE,
 président.
 C. DUPONT HEBERT,
 vice-président.
 O. DUFRESNE,
 trésorier.
 C.-J. MAGNAN,
 secrétaire.